

AUDIENCE MSP MOM : L'INSCRIPTION D'UN DIALOGUE SOCIAL DANS LE TEMPS

Pour la 3ème fois en un an, le SNEPAP-FSU a rencontré la Mission Outre Mer. Cette régularité démontre notre volonté d'instaurer un dialogue social constructif et de confiance qui s'inscrit dans le temps ! Ainsi, cette nouvelle audience nous a permis tant de rencontrer la nouvelle Directrice Interrégionale (DI) que de porter à sa connaissance la situation de certains territoires ultramarins.

L'évolution de la MSP MOM

Des disparités de traitement pour les ANT

Lors de cette audience, le SNEPAP-FSU est revenu sur le fait que ces agents ne bénéficient pas de l'indexation vie chère.

La DI indique que cette mesure n'existe pas pour les contractuels. Elle va travailler avec la DAP et le service RH pour que les salaires soient déplafonnés, à l'instar de la DPJJ.

En s'appuyant sur l'expertise du Secrétariat Général, la DI a la volonté d'uniformiser vers les hauts revenus des contractuels.

Concrètement, ce dossier est lancé depuis trois semaines.

Mme GUEGAN a été nommée DI courant cet été.

Lors de cette audience, et en attendant confirmation dans sa lettre de mission, elle s'assigne comme objectif de transformer la MSP en DISP. Le SNEPAP-FSU est conscient que ce choix présente de nombreux intérêts : un traitement plus juste pour l'ensemble de nos collègues ultramarins, un dialogue social plus structuré et une MSP qui aurait enfin un statut équivalent aux neuf autres DISP en terme de moyens et de reconnaissance des spécificités.

De surcroît, à l'issue de ces premiers déplacements, un des premiers constats de la DI est l'absence de liens institutionnalisés avec la Direction Générale des Outre-Mer (DGOM) dépendante du Ministère de l'Outre-Mer. Ce partenaire peut devenir un levier incontournable pour favoriser les liens avec la DRASS par exemple, dans l'optique de favoriser une meilleure prise en charge des usagers du service public pénitentiaire.

Via la DGOM, un véritable travail d'évaluation des politiques publiques pourra être réalisé et les diagnostics posés pourraient soutenir le travail de reconnaissance de la MSP et de ses services territoriaux.

La Réunion

Le SNEPAP-FSU est revenu sur le management du SPIP de La Réunion qui a conduit à de nombreuses carences sur ces services notamment en matière de dialogue social. Le Bureau National a dû intervenir et saisir officiellement le DFSPIP. Alors que l'administration forme l'ensemble des personnels à l'entretien motivationnel, ce dernier ne semble pas en avoir retenu les enseignements !

Le SNEPAP-FSU a également fait l'écho des problèmes RH existants notamment en mettant en exergue la situation du Port. La MSP, consciente du contexte malheureusement propice aux risques psycho-sociaux, a

sollicité la DAP pour bénéficier d'une solution à court-terme via le recrutement de contractuels et en commençant à sensibiliser la DAP sur la CAP de mutation de CPIP de 2019.

Mayotte

Au-delà du fait que le constat accablant concernant l'état général de ce département est toujours le même, le SNEPAP-FSU avait évoqué l'absence de sortie de secours dans les nouveaux bâtiments loués.

Suite à notre intervention, des devis ont été réalisés et les travaux sont ainsi prévus pour le début de l'année 2019 au plus tard.

La Polynésie Française

Tout comme pour la Réunion en septembre 2019, six CPIP quitteront ce territoire, doublé du départ de deux DPIP sur une équipe de direction composées de cinq personnes. La MSP en a pleinement conscience et agit préventivement avec la DAP. Une vigilance accrue sur ce territoire est mise en œuvre et une priorisation pour la CAP de mai 2019 sera faite.

S'agissant des retards ou carences dans le traitement des carrières des agents, sujet évoqué lors de la précédente audience, la MSP nous informe que tous les problèmes ont été résolus ou sont en voie d'une résolution positive¹.

La Martinique

Le hasard du calendrier fait que nous rencontrons la DI alors que la semaine dernière celle-ci était présente sur place. Ainsi, entre nos informations et ce voyage, le SNEPAP-FSU a eu confirmation que le déménagement du SPIP était en bonne voie. Ce nouveau lieu permettra aux collègues de quitter des bureaux en piteux état et inadaptés au travail des agents, sans compter la vétusté des locaux. Ainsi, la DI affirme que les nouveaux locaux seront bien mieux desservis et permettront d'avoir un confort pour les agents et pour le public qui sera sans comparaison avec le SPIP actuel.

Cependant, l'ensemble de ce projet reste soumis à l'approbation par la Responsable du Patrimoine Immobilier de l'État. Avec le soutien de la MSP et de la direction du service de La Martinique, le SNEPAP-FSU a bon espoir que ce projet aboutisse. Il en va du bien-être des agents !

Concernant le site de Ducos, suite aux terribles événements passés, un étayage fort s'est mis en place qui semble favoriser la cicatrisation de ce service.

Le SNEPAP-FSU, fort de son maillage ultramarin, continue de porter la voix des agents !

Conscient que le travail s'inscrit dans la durée, la relation avec la MSP MOM permet de construire pour les agents ultramarins un cadre serein, propice aux échanges et à l'amélioration de leur quotidien.

Ainsi, le SNEPAP-FSU aura une nouvelle audience avec la MSP MOM en début d'année 2019.

La seule optique du SNEPAP-FSU : défendre et représenter les personnels, de tous les corps et de tous les territoires !



Paris, le 5 novembre 2018

1 Pour rappel https://snepap.fsu.fr/wp-content/spip/snepap/IMG/pdf/la_mission_outre_mer_recoit_le_snepap_fsu_une_annonce_et_des_attentes.pdf ainsi que <https://snepap.fsu.fr/audience-mission-outre-mer-de-fevrier-2018-la-poursuite-dun-travail-de-fond/>